

II.4.16. Kanaouen ar C'hrampoez

Ms. IV, p. 203-205

Timbre : aucun. Mais c'est le seul cas dans les manuscrits Lédan, où nous trouvons une portée musicale, pour indiquer l'air.

Incipit : Un daou pe dri devez a zô

Composition : 6 c. de 3 v. de 8, 10, 8 p.

Sujet.

Chanson des crêpes. La pâte est à lever depuis un, deux, trois jours, parce que le matériel nécessaire à faire les crêpes n'est pas réuni : le bois n'est pas coupé (c. 2), le beurre est encore au marché (c. 3), les trépied est à Tréguier, à la forge (c. 4), la spatule à Morlaix et la palette à Carhaix (c. 5) et la poêle à frir à Perros (c.6).

Origine du texte.

Dans le manuscrit : « *Je dois cette chanson à l'obligeance de M. Th. De la Villemarqué, juillet 1836.* »

Autres sources : cette chanson n'apparaît pas dans le carnet de collectage de Hersart de La Villemarqué, ni dans le *Barzaz Breiz*. Par contre, il fut collecté par Thomas Price lors de son voyage en Bretagne en 1829, et édité dans *The Cambrian quaterly magazine* en 1830. Les deux textes sont identiques, à l'exception de deux couplets inversés. H. de la Villemarqué aurait-il, comme le fit plus tard F. Luzel (1), copié cette version ?

Alexandre Lédan et le texte.

Transcription : en juillet 1836 au plus tôt.

Impression(s) : aucune.

Mise en valeur : Enquête Ampère-Fortoul (1852) / Chansons bretonnes (1854).

Impressions postérieures sur feuilles volantes (ou édition populaire). Aucune.

Versions collectées.

Voir catalogue Malrieu, n° 0597.

Nous ne citons pas les autres versions de ce texte, celle de Lédan n'étant qu'une copie de l'une d'elles.

Sources bibliographiques.

Concernant la version Lédan :

L. Berthou-Bécam, *Enquête*, vol. 1, p. 207-208, vol. 2, p. 276-277.

Concernant les autres textes mentionnés dans cette notice :

(1) **F.-M. Luzel**, *Soniou*, éd. Maisonneuve et Larose, 1971, tome 1, p. 4-5.